REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0858

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : 63, avenue Camille Rousset - Construction d'un dépôt pour les agents d'entretien de la voie publique - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Rapporteur :** Monsieur Corazzol

**Président :** Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

*Présents :* MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

*Absents excusés :* Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthelémy (pouvoir à Mme Yérémian), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

*Absents non excusés :* Mme Palleja, M. Turcas.

***Séance publique du 6 juillet 2009***

***Délibération n° 2009-0858***

| | |
|---|---|
| commission principale : | finances, institutions et ressources |
| commune (s) : | Bron |
| objet : | **63, avenue Camille Rousset - Construction d'un dépôt pour les agents d'entretien de la voie publique - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme** |
| service : | Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la réorganisation du nettoiement sur la commune de Bron, la direction de la propreté a redéfini les secteurs de nettoiement à pied, mécanisé et brigade d'intervention de nettoiement (BIN).

Pour le centre-ville, cette réorganisation nécessite la construction d'un nouveau dépôt ayant une capacité d'accueil de 16 agents de terrain et d'une balayeuse de trottoir (stationnement et stockage des déchets de balayage avant transfert vers une filière de traitement adaptée).

Le programme de construction comprend des locaux de stockage de petits matériels (chariots, souffleuses, etc.), un stationnement pour la balayeuse de trottoir, un local bureau, des locaux sanitaires, vestiaire, réfectoire.

Située au 63, avenue Camille Rousset (parcelle communautaire cadastrée section F n° 859), cette construction remplacerait les dépôts actuels des rues Guillermin, Lacouture, Fernand Buisson et Paul Pic.

Par délibération en date 12 février 2007, le conseil de Communauté a autorisé l'individualisation d'une autorisation de programme pour un montant de 377 000 €, toutes dépenses confondues, pour une livraison début 2009.

Cette opération est estimée aujourd'hui en phase projet/dossier de consultation des entrepreneurs à 550 000 € toutes dépenses confondues (estimation valeur juillet 2010), pour une livraison début 2011, soit un complément de financement de 173 000 €.

L'augmentation du coût de l'opération s'explique principalement par :

- la qualité de la construction par rapport à un équipement habituel pour répondre à une exigence d'insertion dans un quartier résidentiel, à savoir :

. remplacement de la toiture terrasse initialement prévue par une toiture tuiles à quatre pans,
. traitement de la volumétrie pour rendre le bâtiment moins massif,
. amélioration de l'aspect architectural par un travail sur le relief et les coloris des façades,
. traitement des nuisances visuelles et sonores dues à l'activité de la brigade de nettoiement par le rehaussement des murs périphériques et la couverture de la cour au moyen de claustras brise-vue et abat-son,

- l'augmentation de la surface hors œuvre nette (SHON) de 226 mètres carrés à 316 mètres carrés occasionnée par le traitement de la cour,

- la reprise du plan de distribution des locaux sanitaires afin de permettre l'accueil du personnel féminin,

- et enfin, par le complément d'actualisation et révision des prix, compte tenu du décalage dans le temps des travaux.

Il convient de rappeler que dans le cadre de la politique de développement durable de la Communauté urbaine, ce projet intègre plusieurs cibles Haute Qualité Environnementale (HQE), à savoir :

- choix intégré de produits, systèmes et procédés de construction : existence des indicateurs environnementaux (énergie, eau, pollution, etc.),

- chantier à faibles nuisances : utilisation d'outils légers et déchets de chantier admis en classe 3,

- gestion de l'énergie : réduction des besoins énergétiques du bâtiment,

- confort hygrothermique : performances en matière d'isolation et d'inertie thermique,

- conditions sanitaires des espaces : absence de composés organiques volatiles (COV) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le programme de construction d'un dépôt pour les agents d'entretien situé 63, rue Camille Rousset à Bron.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale D1 assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 1430 individualisée le 12 février 2007.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 173 000 € en dépenses répartis selon l'échéancier suivant :

- 2009 : 10 000 €,
- 2010 : 400 000 €,
- 2011 : 139 278 €.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 550 000 €, en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.**